



Mieux comprendre les tarifications pour la prise en soins des personnes à besoins spécifiques

**La convention des chirurgiens dentistes
Février 2024**

SOSS

**Association française pour la santé orale
des personnes en situation de handicap.
SOSS fédère les réseaux de type Handident en France.**



Sont concernés :

« Les patients atteints d'handicap physique, sensoriel, mental, cognitif ou psychique sévère, d'un polyhandicap et pour lesquels une adaptation de la prise en charge en santé bucco-dentaire est nécessaire. »


Convention des chirurgiens-dentistes

« Sont exclues, à titre d'exemple, les personnes souffrant de phobies dentaires ainsi que les personnes âgées ne souffrant pas d'handicap sévère »

Une grille d'évaluation du comportement et de la coopération du patient (APECS) doit être complétée par le praticien à la fin de chaque séance réalisée

Pour chacun des domaines, cochez, dans la colonne de droite la case correspondant à la situation du patient (une seule case par domaine). **Dès lors, que pour un patient, une case correspondant à une prise en charge "modérée" ou "majeure" est cochée, les mesures tarifaires spécifiques peuvent être facturées.**

La grille « APECS »

 **GRILLE DES ADAPTATIONS POUR LA PRISE EN CHARGE EN SANTE BUCCO-DENTAIRE DES PATIENTS EN SITUATION DE HANDICAP**

Adaptation de la prise en charge	DOMAINES ayant nécessité une adaptation de la prise en charge du patient pour réaliser les actes bucco-dentaires
DOMAINE DE LA COMMUNICATION	
Aucune	Pas de problème de communication
Mineure	Ex. Communication interpersonnelle lente ; Troubles cognitifs mineurs ; Malentendant ; Malvoyant ; Troubles de l'élocution ou de la communication verbale
Modérée	Ex. Communication par l'intermédiaire d'une tierce personne ; Troubles cognitifs modérés ; déficience sensorielle complète <input type="checkbox"/>
Majeure	Ex. Pas de communication ; Troubles cognitifs sévères ; Démence sévère <input type="checkbox"/>
DOMAINE DES PROCEDURES FACILITATRICES (sédation consciente / hypnose / AG)	
Aucune	Aucune procédure facilitatrice n'a été nécessaire pour réaliser l'examen ou les soins
Mineure	Prémédication orale pour réaliser l'examen ou les soins.
Modérée	Sédation consciente ou hypnose pour réaliser l'examen ou les soins. <input type="checkbox"/>
Majeure	Anesthésie générale ou sédation profonde en présence d'un médecin anesthésiste, quelle que soit l'indication. <input type="checkbox"/>
DOMAINE DE LA COOPERATION	
pendant l'examen ou le soin (avec ou sans technique facilitatrice) (voir annexe 1*)	
Aucune	Détendu ; Coopérant
Mineure	Mai à l'aise ; Tendus ; La continuité thérapeutique est préservée mais avec beaucoup d'anxiété
Modérée	Réticent ; Manifestation de l'opposition verbalement ou avec les mains ; La séance se déroule avec difficultés <input type="checkbox"/>
Majeure	Très perturbé ou totalement déconnecté ; La séance est régulièrement interrompue ; Réactions de fuite ; Séance avec contention ou prématurément stoppée. <input type="checkbox"/>
DOMAINE DE L'ETAT DE SANTE GENERALE (voir annexe 2**)	
Aucune	Patient en bonne santé générale
Mineure	Patient présentant une maladie systémique légère ou bien équilibrée
Modérée	Patient présentant une maladie systémique modérée ou sévère <input type="checkbox"/>
Majeure	Patient présentant une maladie systémique sévère mettant en jeu le pronostic vital <input type="checkbox"/>
DOMAINE DE L'ETAT DE SANTE BUCCO-DENTAIRE	
Aucune	Pas de facteur de risque particulier induisant un mauvais état bucco-dentaire
Mineure	Présence d'un facteur de risque uniquement en lien avec une hygiène déficiente ou une alimentation sucrée
Modérée	Présence d'un facteur de risque modéré en lien avec un syndrome, une dysmorphologie, ou une maladie, ex. Troubles de la déglutition ; Fente labio-palatine ; Gastrostomie ; Trachéotomie ; Limitation de l'ouverture buccale ; Spasticité <input type="checkbox"/>
Majeure	Association de plusieurs facteurs de risque en lien avec un syndrome, une dysmorphologie, ou une maladie ET en lien avec une hygiène déficiente ou une alimentation sucrée <input type="checkbox"/>
DOMAINE DE L'AUTONOMIE	
Aucune	Pas de perte d'autonomie pour accéder aux soins dentaires
Mineure	Besoin d'une assistance hors du cabinet dentaire ex. prises de rdv, transport par un tiers (parent, VSL, taxi), fauteuil roulant
Modérée	Besoin d'un accompagnateur lors des soins ex.aide aux transferts ; à la prise en charge comportementale ; à la communication <input type="checkbox"/>
Majeure	Ex. Besoin d'être porté lors des transferts ; interruption de la continuité des soins cause hospitalisations/épisodes aigus fréquentes ; Besoin de plusieurs accompagnateurs lors des soins <input type="checkbox"/>
DOMAINE DE LA GESTION MEDICO-ADMINISTRATIVE	
(ex. constitution du dossier médical ; lien avec l'établissement, la famille, l'assistant social ; contact avec la tutelle)	
Aucune	Pas de gestion médico-administrative particulière
Mineure	La gestion médico-administrative est faite par une tierce personne (famille, assistant social, établissement, médecin traitant...) ou dans le cadre d'une procédure de télémédecine bucco-dentaire.
Modérée	La gestion médico-administrative est faite par le chirurgien-dentiste avec un seul secteur (médical, médico-social ou médico-légal) <input type="checkbox"/>
Majeure	La gestion médico-administrative est faite par le chirurgien-dentiste avec et entre plusieurs secteurs (médical, médico-social et/ou médico-légal) <input type="checkbox"/>

Accueil et accompagnement aux soins des personnes à besoins spécifiques

Accueil adapté à la personne

Evaluation de la situation de la personne

Remplissage de l'échelle APECS

Pas de score « modéré » ou « majeur »

Pas de mesure spécifiques

Au moins 1 score « modéré » ou « majeur »

A partir du 25 février 2024

Préparation à la prise en soins

Séance d'habituation ou consultation blanche (CD)
5 séances max 23€

Majoration de l'EBD (BDX)
23€

Depuis le 08 août 2020

Prise en soins

Consultation complexe (CXD)
46€

Majoration de l'acte (YYYY 183)
100€

Majoration de l'acte réalisé en plusieurs séances (YYYY 185)
200€



Accueil et accompagnement aux soins des personnes à besoins spécifiques

Autres actions

1

Actions hors les murs pour le chirurgien - dentiste

Formation des personnels et dépistage suivi de prise en charge

Rémunération forfaitaire de 300€ pour le chirurgien-dentiste cumulable aux prestations de formation et de dépistage

A partir du 25 février 2024

2

Bilan Bucco-dentaire à l'entrée de l'ESMS

- Jusque 12 mois après l'entrée
- Tarification 40 €

A partir de janvier 2025



Contacts et références



[Le site de SOSS](#)



[Les acteurs en France](#)



[Adhérez!](#)



[L'IADH](#)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

[Les documents réglementaires](#)



[Les colloques](#)



[Le plaidoyer](#)



[Les revendications](#)